

Fiche Technique d'Accueil Version Extérieure



ÉQUIPE ARTISTIQUE : 2 artistes et 1 accompagnateur (selon les dates).

DURÉE : 50 minutes

PUBLIC : Familial à partir de 3 ans - 300 personnes max. recommandé.

ESPACE SCÉNIQUE :



Profondeur : 6,5m / Largeur : 6m / Hauteur : 5m (hauteur minimum : 4,5m)

Il est conseillé de privilégier une implantation du spectacle au sol (à définir avec l'équipe).

Le spectacle se joue en demi-circulaire (piste de cirque), il est préférable de mettre en place un gradinage. Par exemple, les spectateurs assis sur des tapis autour de la piste, puis sur des bancs, ou chaises.

Il est conseillé d'attendre la mise en place du décor avant d'installer les chaises afin d'organiser un placement optimum avec les artistes.

CONDITIONS TECHNIQUES :

Le matériel de sonorisation et d'éclairage est fourni par la compagnie.

Vous devez fournir un direct 16A derrière l'espace scénique.

Cirque en Scène Centre des Arts du Cirque de Niort 30 chemin des Coteaux de Ribray - 79000 Niort
Diffusion : Dominique Texier - 07 84 38 30 65 - d.texier@cirque-scene.fr - www.cirque-scene.fr



ACCUEIL :

L'organisateur **doit prévoir une personne à l'arrivée** afin de leur fournir les informations nécessaires. Si possible, un référent sera défini pour l'ensemble de la manifestation.

Pour les manifestations nécessitant un pass, l'organisateur en remettra à l'arrivée afin que toute l'équipe puisse circuler librement sur le site toute la journée.

MONTAGE & DÉMONTAGE :

Temps de déchargement et montage : 3 heures

Temps de démontage et chargement : 1 heure

Réserver une place de parking proche du lieu de spectacle pour faciliter le déchargement du matériel. Idéalement nous laissons le camion juste derrière le décor.

LOGES :

Si elles ne sont pas à réelle proximité du décor, nous utilisons le camion, d'où sa proximité immédiate.

CATERING (en-cas) :

Prévoir : Café, boissons fraîches, fruits et biscuits secs, en-cas salés etc.

Les spécialités locales sont les bienvenues !!!

Prévoir des petites bouteilles d'eau pour les prestations.

SACD (droits d'auteurs) :

Déclaration et règlement à la charge de l'organisateur.

Environ 15% de la cession du spectacle à régler auprès de la SACD à réception de leur facture.

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES :

L'organisateur doit prévoir une situation de repli en cas d'intempérie. **Les artistes peuvent interrompre la prestation afin de veiller à l'intégrité du matériel et du décor.**

Dans le cas où d'autres spectacles ont lieu à proximité, l'organisateur s'assurera une distance suffisante afin d'éviter les interférences sonores et visuelles.

Je certifie avoir pris connaissance de cette fiche technique.

Fait à _____ le ____

Nom et Signature :

